

ANNEXE No. 17.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,

OTTAWA, 31 janvier 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un supplément au rapport présenté le 31 octobre dernier, au sujet des divers services du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Deuxième section de 100 milles, à l'ouest de la rivière Rouge.

Depuis la fin de l'année, j'ai reçu et vous ai soumis le rapport des explorations faites dans le but de prolonger le chemin de fer à l'ouest de la province du Manitoba. Un arrêté du conseil fut rendu (22 janvier), adoptant la ligne explorée depuis le terminus de l'extrémité occidentale de la première section de 100 milles maintenant donnée à l'entreprise (contrat 48), et qui court dans une direction nord-ouest, jusqu'à un point dans les environs de la crique à la Queue d'Oiseau. Ceci complète le choix de la ligne sur une distance de deux cents milles à l'ouest de la rivière Rouge. On dresse les plans et prépare les autres documents afin que des soumissions puissent être reçues immédiatement pour la construction de cette partie de la ligne.

On a pris des mesures pour la livraison de 100,000 traverses, pour la deuxième section de 100 milles, pendant qu'il y a de la neige et que les rivières sont couvertes de glace.

Du lac Supérieur au Manitoba.

Dans mon rapport au sujet des travaux à la fin de l'année, j'exprimais le doute, vu les progrès faits l'été précédent, que la ligne pût être achevée au temps spécifié au contrat; cependant, par suite d'examen plus récents, j'ai pu constater qu'il n'avait plus sa raison d'être. M. Schreiber, qui a dernièrement visité les travaux, rapporte qu'ils sont conduits avec plus de système maintenant; que les entrepreneurs font preuve de beaucoup d'énergie en expédiant de grandes quantités d'approvisionnements pour hommes et pour chevaux; qu'il y a tout lieu de croire que les travaux seront menés à bonne fin et que cette appréhension dont je me suis cru obligé de vous faire part, est aujourd'hui sans fondement. J'ai donc lieu de croire que les travaux sur la section 42 seront terminés à la date spécifiée au contrat, et que sur les autres sections ils le seront même avant cette date.

Achat de rails.

J'ai oublié de mentionner dans mon rapport que des 50,000 tonnes de rails d'acier achetés l'an dernier en Angleterre, 11,000 l'ont été pour cette partie du chemin de fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Québec, ce qui fait qu'il en reste 39,000 tonnes de disponibles pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en chef.

A. F. BRAUN, écr.,

Secrétaire, chemins de fer et canaux,
Ottawa.